snes fsu Créteil — SNEP CRÉTEIL

Mouvement inter-académique 2015 : ça ne va pas !

- En attribuant une bonification de 320 points pour les REP+ et les établissements classés dans la politique de la ville (ceux qui bénéficient de l'ASA) et 160 points pour les REP, le ministère diminue la bonification APV actuelle (300 points pour 5 ans, 400 points pour 8 ans), renforçant ainsi le déséquilibre avec les bonifications familiales.
- Les établissements APV actuels qui ne seront pas dans le dispositif éducation prioritaire et qui ne sont pas dans la politique de la ville ne bénéficieront plus de bonifications APV dans 3 ans. Ce dispositif pourrait inciter les collègues à participer précocement au mouvement inter-académique, fragilisant de fait la stabilité des équipes de ces établissements.
- A force de changer perpétuellement les règles du mouvement, il devient difficile d'avoir une stratégie de mutation à moyen terme.
- Il est inadmissible que la campagne de mutations ait démarré sans que les collègues aient eu connaissance de la liste des REP/REP+.

Que demandons-nous pour le mouvement inter-académique ?

- Les mêmes bonifications pour les établissements classés politique de la ville, REP et REP+.
- Le maintien d'une bonification au bout de 8 ans.
- L'extension de la mesure transitoire à 4 ans pour permettre aux collègues arrivés cette année de bénéficier de 5 ans d'ancienneté.
- Les collègues des établissements ex APV doivent pouvoir continuer à accumuler des points pendant la période du dispositif transitoire allongée d'un an.

Nom	Prénom	Établissement	Signature

À renvoyer à la section académique (3 rue Guy de Gouyon du Verger - 92114 Arcueil cx)
ou à ramener au rassemblement du mercredi 3 décembre.